

PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE L'ALLIER 2023

PRÉAMBULE

Le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) est l'outil de structuration et de financement de l'ensemble des initiatives des acteurs locaux et départementaux de la sécurité routière.

Organisé à partir des grandes priorités quinquennales du document général d'orientation (DGO), dont il est la déclinaison opérationnelle, le PDASR encourage les actions de prévention en direction des publics et des comportements identifiés comme les plus exposés aux risques routiers.

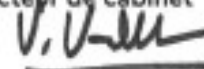
La conduite sous emprise de produits stupéfiants et d'alcools, la vitesse excessive et l'usage du téléphone portable pendant la conduite ressortent de manière toujours aussi préoccupante dans les causes d'accidents routiers. Souvent, ces facteurs de risques se cumulent. Par ailleurs, les nouvelles pratiques de mobilité nécessitent d'être mieux accompagnées et doivent faire l'objet d'un effort de prévention spécifique.

Si les statistiques départementales sont encourageantes et démontrent l'ampleur des efforts préventifs et répressifs déjà réalisés, les accidents de la route restent un double désastre. Lorsqu'ils surviennent, ils sont d'abord et avant tout un séisme pour les victimes et leurs proches. Des vies entières sont irrémédiablement brisées. Les accidents routiers sont ensuite une catastrophe collective qui pèse d'un poids direct et indirect très important sur le fonctionnement de nos services publics.

Face à ce constat, la préfecture de l'Allier se félicite de la mobilisation continue des très nombreux acteurs locaux concernés. Les administrations de l'État dans le département, les élus, les services des collectivités locales et les bénévoles des associations contribuent, année après année, à l'amélioration progressive de la sécurité routière dans notre département.

Se voulant à la fois évolutif et réactif, le PDASR 2023 est notre principal outil collectif pour faire reculer l'accidentalité routière et évoluer les comportements de conduite. Il est au service de tous usagers de la route et de leur sécurité.

Pour la préfète et par délégation,
Le directeur de cabinet



Vincent Vallet

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT	Page 4
La géographie de l'Allier	Page 4
Le réseau routier du département de l'Allier	Page 5
Organisation de la sécurité routière dans le département	Page 6
BILAN DES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Page 8
Accidentalité 2022	Page 8
Contrôles routiers 2022	Page 12
Bilan PDASR 2022	Page 13
PDASR 2023	Page 14
Enjeux retenus au titre de l'appel à projet 2023	Page 14
Projets examinés par le comité de pilotage du 10 mars 2023	Page 19
Annexe : instruction préfectorale relative à l'immobilisation et à la mise en fourrières administratives	

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

1) La géographie de l'Allier

1) Situation géographique au niveau national

Le département de l'Allier est situé au centre du territoire métropolitain français.

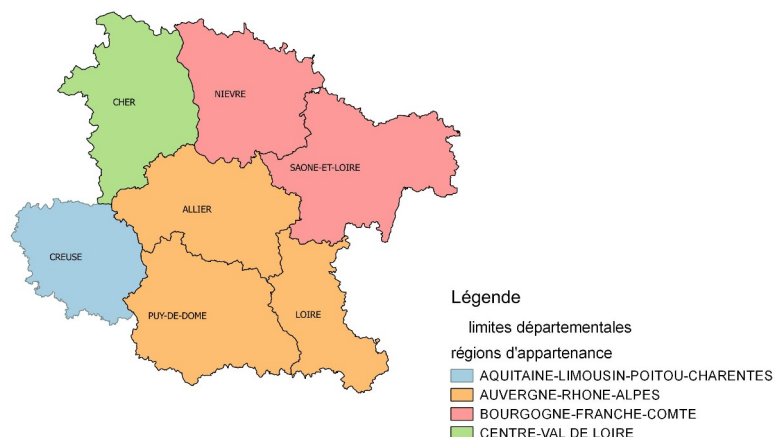
Il correspond approximativement à l'ancienne province du Bourbonnais. Au pied du Massif central, il est le débouché nord de la Limagne, des Combrailles et du Forez.

Il est le département le plus au nord de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont il fait partie, et est en limite de trois autres régions :

- Centre-Val-de-Loire ;
- Nouvelle Aquitaine ;
- Bourgogne-Franche-Comté.

Il est bordé par six départements :

- Nièvre ;
- Cher ;
- Creuse ;
- Puy-de-Dôme ;
- Loire ;
- Saône-et-Loire.



2) Typologie du département

D'une superficie de 7 340 km², le département de l'Allier est avant tout un département rural. L'analyse de l'occupation des sols en 2020, produite par le CEREMA à partir des fichiers fonciers, indique que 543 400 hectares, soit 74 % des surfaces sont agricoles, ce qui fait de l'Allier, le premier département agricole de la région.

3) Les principales villes

Les trois principales villes du département de l'Allier sont :

- au nord-est, Moulins ;
- au sud-est, Vichy ;
- à l'ouest, Montluçon.

Ces trois villes sont le siège des trois communautés d'agglomération qui structurent le territoire.

II) Le réseau routier du département de l'Allier

Le département de l'Allier est caractérisé, concernant son réseau routier, de la manière suivante:

Il dispose d'un réseau autoroutier concédé exploité par APRR et composé de :

- l'A71 : 78,6 km ;
- l'A714 : 10,4 km ;
- l'A719 : 22,7 km.

Depuis le 16 mars 2020, APRR est devenue gestionnaire de la RN 79 (91,9 km), qui sera transformée en autoroute par le concessionnaire ALIAE, désigné par décret du 12 mars 2020.

Il dispose également d'un réseau routier national non concédé (RRN). Celui-ci est géré par la DIR Centre-Est, et la DIR Centre-Ouest :

Il est composé de :

- la RN7: 88, 1 km ;
- la RN209: 14,7 km ;
- la RN145: 19,4 km.

Le réseau des routes départementales représente 5 280 km y compris les anciennes routes nationales transférées. Quelques routes départementales présentent des enjeux spécifiques d'exploitation en raison de leur importance économique et sont classées Routes à Grande Circulation (RGC).

Par arrêté du président du Conseil départemental en date du 3 décembre 2020, la vitesse maximale autorisée est repassée à 90 km/h, sur ces routes.

Le tableau ci-dessous synthétise les données détaillées dans les paragraphes précédents et précise le nombre de kilomètres de voies communales dans le département :

	autoroute	routes nationales	routes départementales	voies communales
linéaire en km	112	214	5 280	7 458

III) Organisation de la sécurité routière dans le département

1) La coordination départementale de sécurité routière

La mission de coordinateur départemental de sécurité routière est confiée au chef du bureau transports et déplacements de la direction départementale des territoires (DDT). La coordinatrice, fonction assurée actuellement par Madame Sophie DAMLENCOURT, depuis le 1^{er} octobre 2018, est placée sous l'autorité du directeur de cabinet.

Elle est assistée par :

- une adjointe en charge du plan départemental de sécurité routière (PDASR),
- une chargée d'études à l'observatoire départemental de la sécurité routière (O.D.S.R.),
- le chargé de mission « deux-roues motorisé », dont la fonction est assurée depuis le 1^{er} juillet 2011 par Monsieur Didier RELIN, inspecteur des permis de conduire au pôle d'éducation routière et placé sous l'autorité de la directrice de cabinet. Il assure l'organisation des manifestations plus particulièrement axées sur la problématique des deux-roues.

La coordinatrice départementale de sécurité routière s'appuie également sur :

- un réseau d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) qui sont amenés à intervenir dans le cadre d'actions pilotées par la coordination (ex : actions grand public, actions collèges, actions lycée). Ils sont actuellement au nombre de 32. Un renouvellement de leur mandat d'une durée de deux ans a eu lieu le 07 octobre 2022. Chaque action fait l'objet d'un appel à candidatures auprès des IDSR.

2) Les instances mises en place

2-1 Les réunions des acteurs de la sécurité routière

Au minimum deux fois par an, sont réunis les acteurs départementaux de la sécurité routière. Il s'agit :

- des sous-préfets d'arrondissement,
- des représentants des forces de l'ordre,
- du directeur des services d'incendie et de secours (SDIS),
- des gestionnaires routiers,
- des procureurs de la République,
- des représentants d'associations impliquées dans la sensibilisation à la sécurité routière,
- du directeur de la direction départementale des territoires,
- de la directrice de la direction départementale des services de l'éducation nationale,
- de la directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail, de la solidarité et de la protection des populations.

Cette réunion présidée par le directeur de cabinet est l'occasion de faire le point sur :

- les chiffres de l'accidentalité dans le département,
- les chiffres des contrôles routiers effectués par les forces de l'ordre,
- un « debriefing » des derniers accidents, afin de mieux les comprendre et d'envisager des solutions,
- un focus sur un sujet de sécurité routière pour apporter une culture commune aux différents acteurs,
- les dernières actualités de la sécurité routière.

2-2 Le comité de pilotage

Un comité de pilotage composé de divers services de l'État se réunit chaque année afin de valider le PDASR.

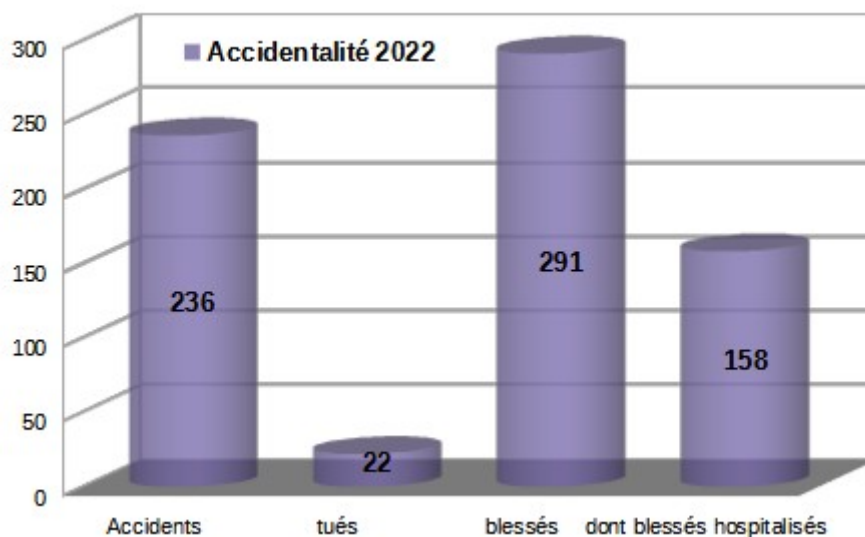
Ce comité de pilotage comprend :

- les sous-préfets d'arrondissement,
- les représentants des forces de l'ordre,
- le directeur des services d'incendie et de secours (SDIS),
- le directeur de la direction départementale des territoires,
- la directrice de la direction départementale des services de l'éducation nationale,
- la directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail, de la solidarité et de la protection des populations.
- le délégué à l'éducation routière,

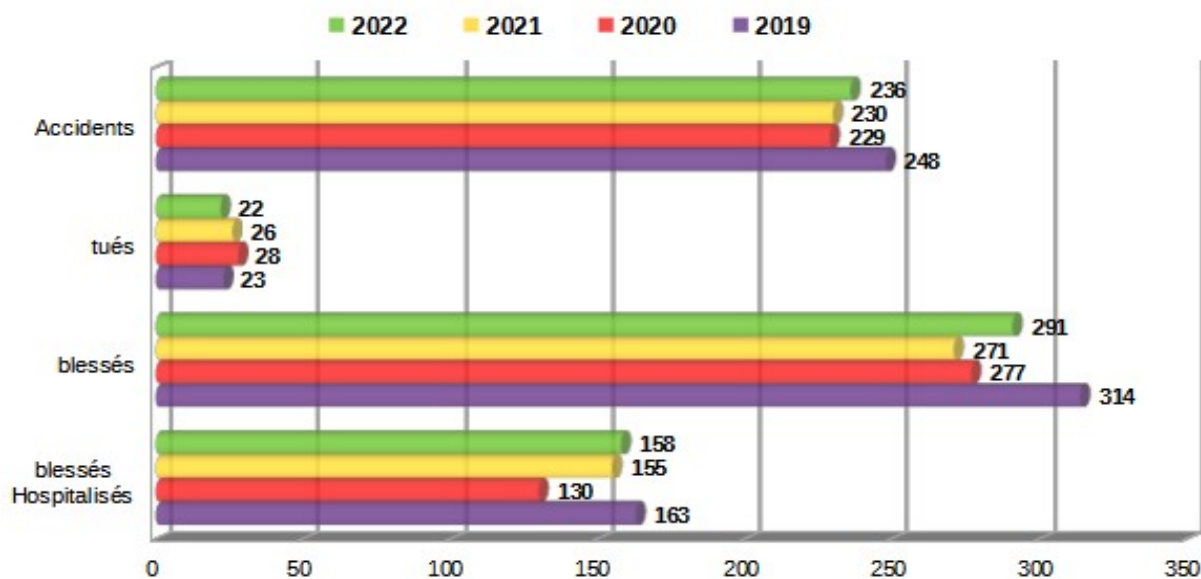
BILAN DES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2022

I) Accidentalité 2022 (bilan provisoire)

* Accidentalité 2022



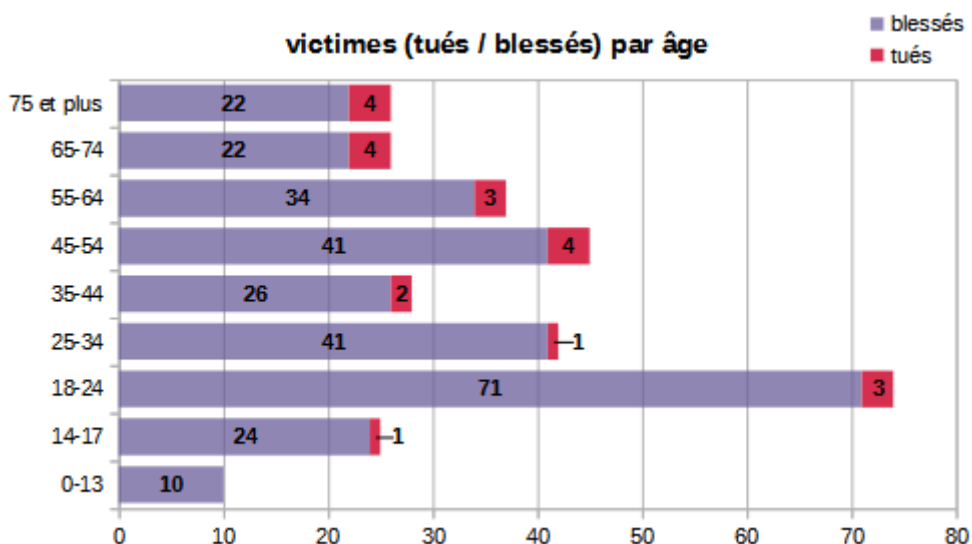
* Evolution 2019-2022



*Le déplacement des Français sur les années 2020 et 2021 a été largement impacté par la crise sanitaire et les périodes de couvre-feux et confinements. **L'année 2019 sera retenue comme année de référence pour comparer l'année 2022.***

Après avoir subi une baisse durant les deux années de crise sanitaire, l'accidentalité départementale a tendance à revenir à des données proches de 2019, tout en restant légèrement inférieures (-5 % d'accidents, -4 % de tués, -7 % de blessés, -3 % de blessés hospitalisés).

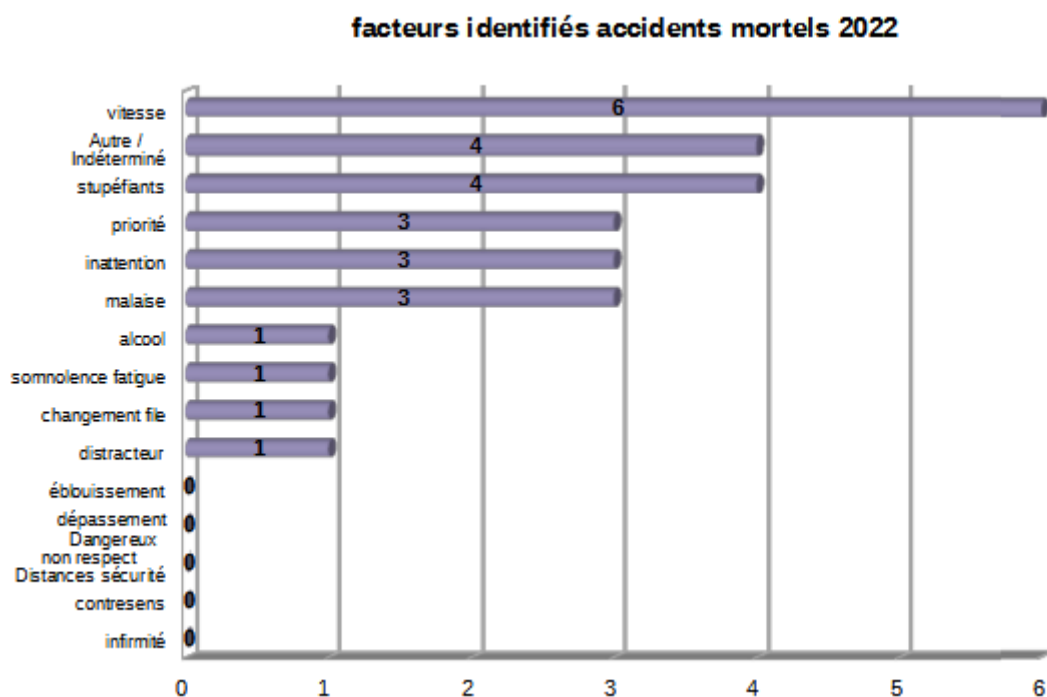
* Victimes 2022 par tranche d'âge



35 % des victimes (blessés ou tués) ont moins de 25 ans. La tranche d'âge 18-24 ans reste la plus touchée avec 24 % des victimes.

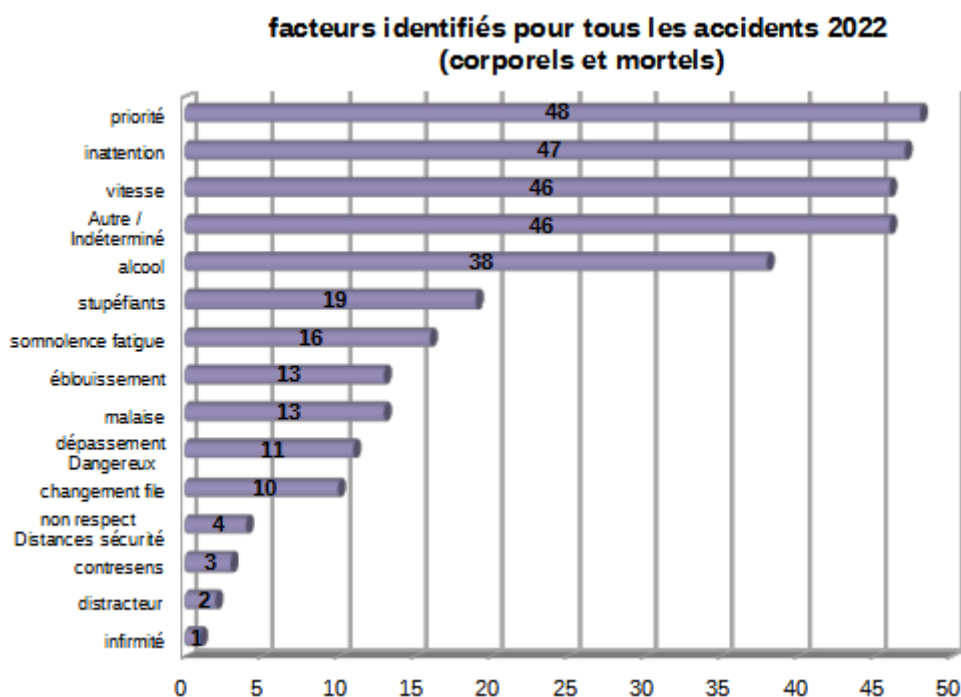
Les usagers de la route âgés de 65 ans et plus représentent 17 % des victimes et 36 % des tués de l'année 2022 (8 tués sur l'année).

* Accidents mortels 2022 : facteurs identifiés (1 accident peut avoir plusieurs facteurs identifiés)



Concernant les accidents mortels 2022, la vitesse excessive ou inadaptée est la principale cause (relevée dans 27 % des accidents mortels). Vient ensuite l'usage de stupéfiants (18%), puis « inattention », « priorité » et « malaise » (relevés chacun dans 11 % des accidents mortels).

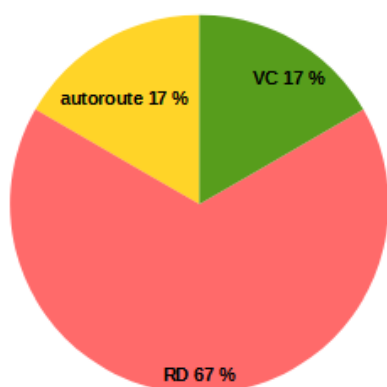
* Tous accidents 2022 : facteurs identifiés (1 accident peut avoir plusieurs facteurs identifiés)



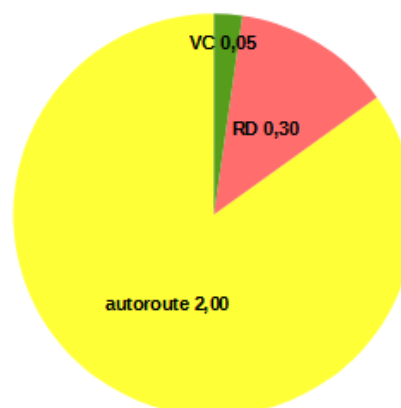
Concernant l'ensemble des accidents (mortels + corporels), les facteurs relevés le plus souvent sont l'inattention et le non respect des priorités (relevés chacun dans 20 % des accidents). Le facteur « vitesse » arrive en troisième position avec 19,5 %, puis « alcool » (relevé dans 16 % des accidents 2022).

* Les accidents mortels par type de voirie

accidents mortels 2022 par type de route



Nombre d'accidents mortels aux 100 km



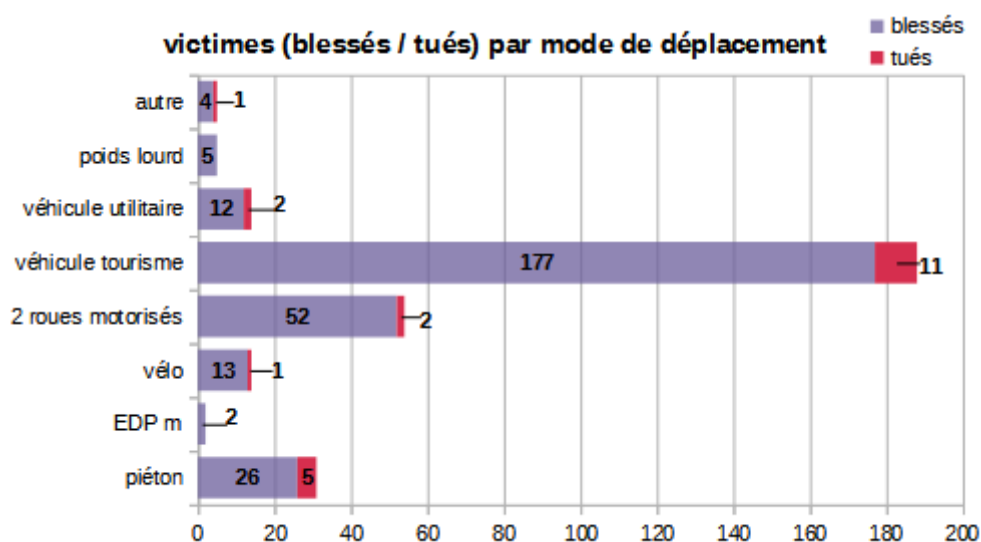
En 2022, les routes départementales cumulent toujours la grande majorité des accidents corporels et mortels (157 accidents corporels et 16 accidents mortels qui correspondent à 67 % des accidents mortels de l'année).

On relève également 4 accidents mortels sur les voies communales, 4 sur autoroute et 0 sur les routes nationales.

Ces données sont à mettre en corrélation avec la longueur de chaque réseau routier puisque le département de l'Allier est composé de 57 % de voies communales, 40,5 % de route départementale, 1 % de routes nationales et 1,5 % d'autoroutes.

Pour 2022, si on compare le nombre d'accidents mortels au prorata de la longueur du linéaire routier, on observe que le réseau autoroutier est le plus impacté avec 2 accidents aux 100 km, suivi des routes départementales (0,30 accident aux 100 km) et enfin les voies communales (0,05 accident /100 km).

* Les victimes par mode de déplacements



Concernant le mode de déplacement, 60 % des victimes (blessées ou tuées) et 50 % des tués circulaient à bord d'un véhicule de tourisme (11 accidents mortels en 2022). 5 tués (soit 23%) étaient des piétons. Les conducteurs d'un deux-roues motorisés représentent 17 % des victimes et 9 % des tués.

II) Contrôles routiers 2022

1) Gendarmerie :

- 13 909 infractions "police route" dont 7 972 infractions graves et génératrices d'accident.
- 3 170 excès de vitesse (dont 540 >40 km/h et <50 km/h et 149 >50 km/h).
- 6 783 excès vitesse relevés par les véhicules radars (ETED-ETM).
- 93 492 dépistages d'alcool (794 infractions dont 524 délits).
- 6 427 dépistages stupéfiants (788 infractions).
- 603 défauts port ceinture et/ou siège auto.
- 1 930 usages du téléphone ou distracteurs / oreillettes.
- 469 défauts de permis.
- 97 dépassements dangereux.
- 739 refus de priorités.
- 115 infractions dans le cadre de la coordination des transports (Poids-lourds), 223 sont liées aux poids et dimensions des véhicules.

2) Police

9 879 infractions routières
604 excès de vitesse (dont 31 >40 km/h et <50 km/h et 2 >50 km/h)
2 599 dépistages alcooliques aboutissant à 194 relevés d'infraction
570 dépistages de stupéfiants aboutissant à 115 relevés d'infraction
464 défauts de ceinture
150 défauts de permis de conduire
71 dépassements dangereux
19 refus de priorités
430 usages de téléphone ou de distracteur au volant
197 non-respect d'un feu rouge

III) Bilan PDASR 2022

Le budget PDASR 2022 était de 55 000 €.

Le PDASR 2022 a permis d'organiser, avec différents partenaires (associations, collectivités locales, entreprises, écoles...), 87 actions de sécurité routière subventionnées ou non, déclinées en fonction des enjeux définis dans le DGO 2018-2022 et les nouvelles thématiques du prochain DGO 2023-2027.

Des actions « phare » ont été menées en 2022 :

* auprès des jeunes

Outre les actions organisées dans les collèges, avec le Conseil départemental et l'association addictions France, d'autres actions auprès des jeunes ont eu lieu :

- sensibilisation à la sécurité routière et aux équipements de sécurité des élèves du collège François Villon à Yzeure avec la mairie d'Yzeure
- sensibilisation des lycéens du lycée Jean Monnet à Yzeure sur la conduite des 2 roues et sur la conduite sous l'effet d'alcool et de stupéfiants avec la mairie d'Yzeure
- « bien rouler à vélo », action s'adressant aux enfants (règles de sécurité, panneaux, devenir autonome sur la route) avec la police municipale de Vichy-acquisition
- module « bien se comporter sur le chemin de l'école » auprès de 2 classes de maternelle et CP avec jeu de cartes panneaux, banderole des erreurs, puzzle panneaux, film et quizz organisé par la coordination départementale de sécurité routière en partenariat avec la mairie d'Yzeure
- salon du numérique organisé par le conseil départemental avec la présentation des robots thymio
- stage citoyenneté auprès de jeunes mineurs délinquants organisé par la protection judiciaire de la jeunesse de Moulins

* auprès des deux-roues motorisés

- le rallye motocycliste organisé par l'EDSR Allier,
- la 5^e édition « challenge du bourbonnais » dirigé par le chargé de mission deux-roues motorisés.

* auprès des seniors et sur le risque professionnel

- remise à niveau du code de la route auprès des seniors organisé par la retraite sportive d'Ainay le Château
- journée de la sécurité routière au travail auprès des agents de la préfecture, DDT et DDTESP

* des manifestations grand public

- village sécurité routière organisé par la mairie de Commentry en partenariat avec la gendarmerie nationale, SDIS03, GMF pour la voiture-tonneau, association des paralysés de France et stand de trottinettes/hoverboard

PDASR 2023

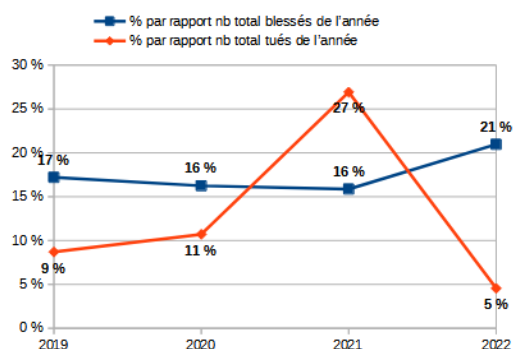
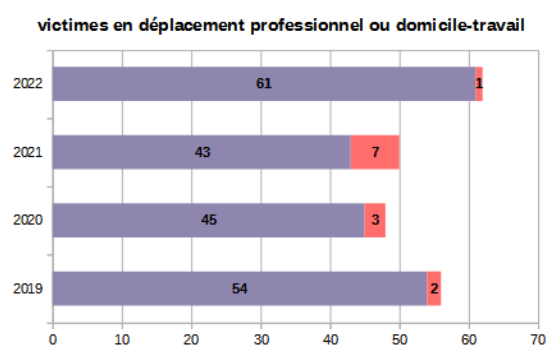
L'enveloppe budgétaire accordée au titre de l'action 2 du PDASR 2023 est de 56 000 €.

l) Enjeux retenus au titre de l'appel à projet 2023 (statistiques provisoires année 2022)

L'appel à projet 2023 a visé les enjeux qui ont été identifiés dans le DGO 2018-2022 : le risque professionnel, les substances psychoactives, la vitesse excessive ou inadaptée, les distracteurs et trois publics prioritaires (les jeunes, les seniors, les conducteurs de deux-roues motorisés) et a pris en compte les thématiques du DGO 2023-2027 : les deux-roues motorisés, les conduites à risques, les nouveaux modes de mobilité douce et le risque routier professionnel

Pourquoi ces enjeux :

* Victimes (blessées ou tuées) en déplacement domicile-travail ou en déplacement professionnel

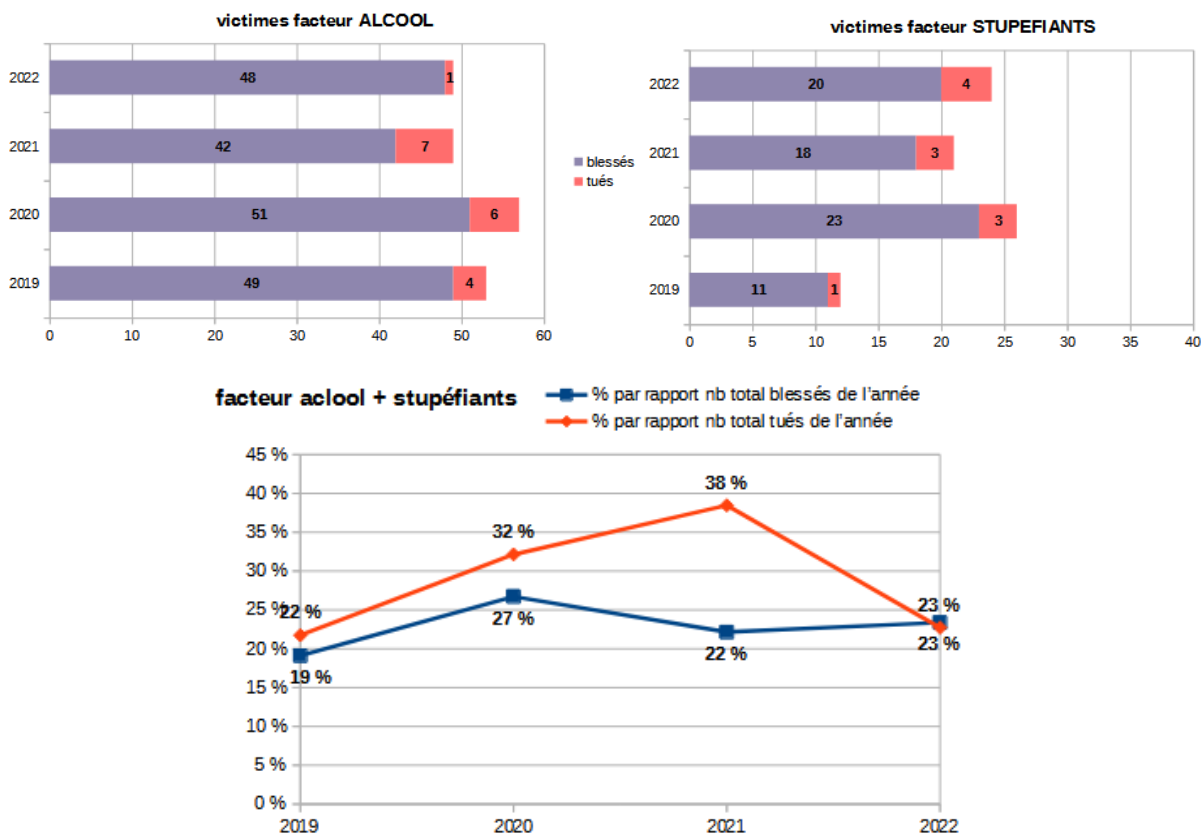


Dans l'Allier, en 2022, 21 % des blessés dans un accident de la route étaient en déplacement domicile-travail ou en déplacement professionnel. Sur cette année, on dénombre également 1 tué (soit 4,5 % des tués de l'année).

Au regard de 2021, le nombre de blessés augmente de plus de 40 % mais le nombre de tués chute drastiquement. En effet, au cours de l'année 2021, 7 personnes avaient trouvé la mort en déplacement professionnel.

En comparaison de l'année 2019 (avant Covid), les données 2022 affichent 13 % de blessés en plus et 1 tué en moins.

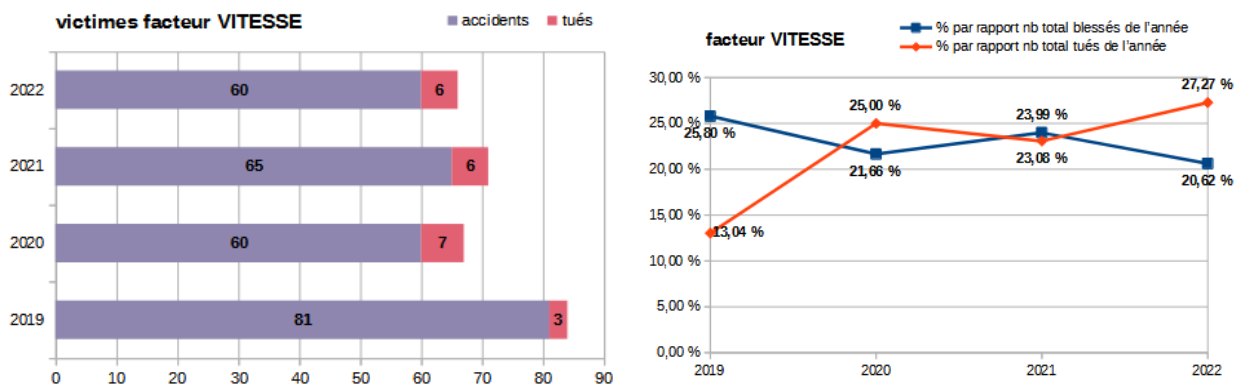
* Victimes (blessées ou tuées) suite à consommation d'alcool ou usage de stupéfiants



Au cours de l'année 2022, 56 accidents ont eu pour facteur la consommation d'alcool et / ou de stupéfiants, soit 14 % de plus qu'en 2021 et 22 % de plus qu'en 2019.

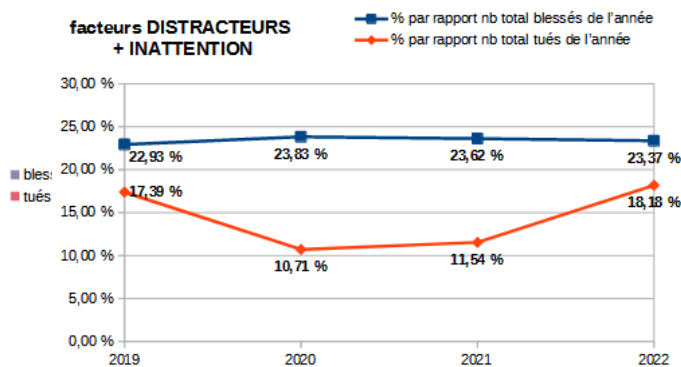
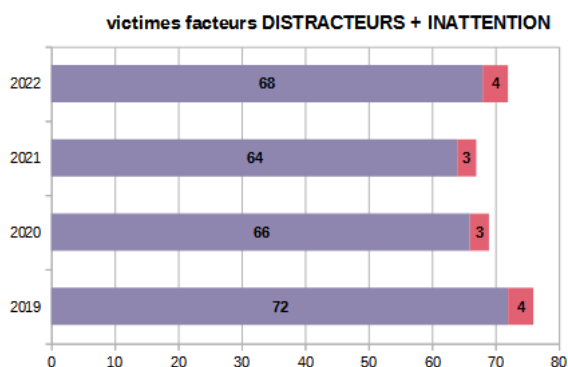
Ces 56 accidents ont fait 73 victimes sur les routes du département, dont 5 tués, ce qui représente 23 % des blessés et 23 % des tués de l'année. Le nombre de victimes 2022 à cause d'une consommation d'alcool et/ou de stupéfiants affichent +12 % par rapport à 2019 et +4 % par rapport à 2021.

* Vitesse excessive ou inadaptée



En 2022, 46 accidents ont eu lieu à cause d'une vitesse excessive ou inadaptée, soit -13 % par rapport à 2021 et -20 % par rapport à 2019. Ces 46 accidents ont fait 66 victimes dont 6 tués, soit 27 % des tués de l'année. C'est le principal facteur des accidents mortels en 2022.

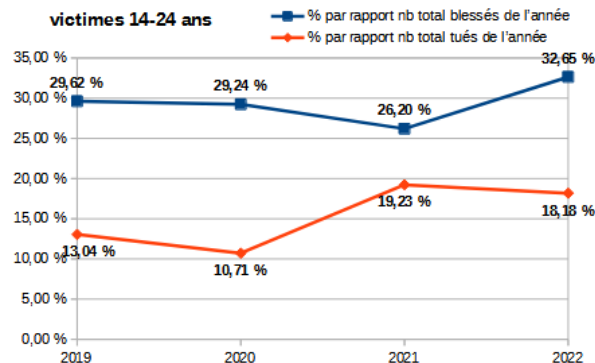
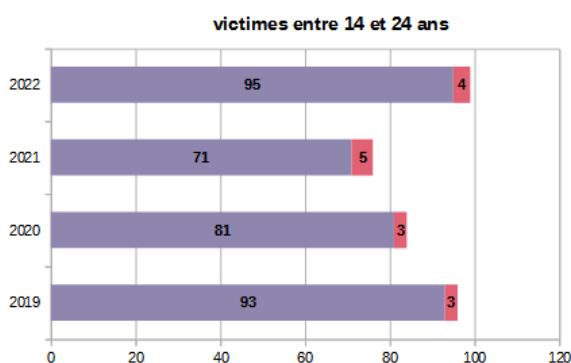
* Inattention ou distracteurs



En 2022, 49 accidents ont eu pour facteur l'usage d'un distracteur et/ou l'inattention, soit 21 % des accidents de l'année. Ce nombre d'accidents est en baisse de -9 % par rapport à 2021 et -22 % par rapport à 2019.

Le nombre de victimes 2022 suite à une inattention ou l'utilisation de distracteur est supérieur de +7 % par rapport à 2021 et inférieur de -5 % par rapport à 2019.

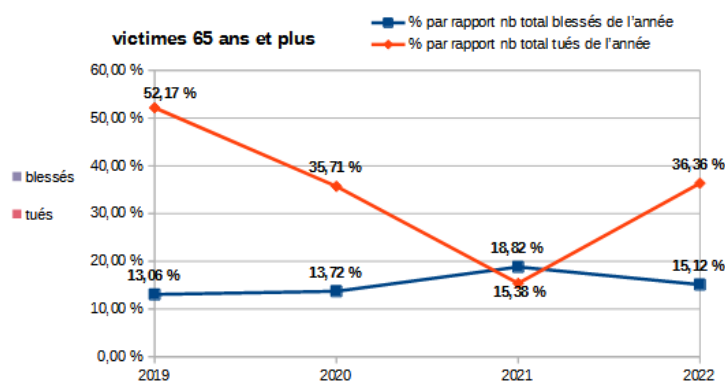
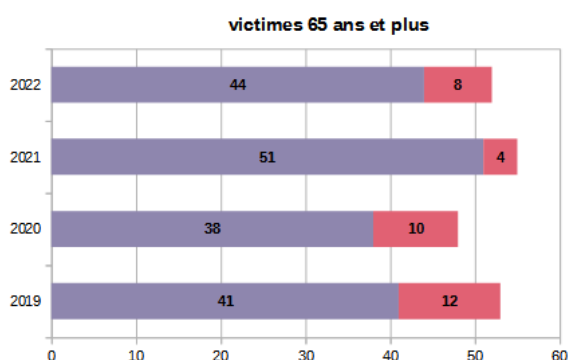
* Jeunes entre 14 et 24 ans



En 2022, 79 accidents ont impliqué au moins un jeune âgé de 14 à 24 ans (soit 33 % des accidents de l'année). Le nombre de victimes de 14 à 24 ans est revenu au niveau avant Covid avec 99 victimes dont 4 tués (soit près de 33 % des victimes et 18 % des tués de l'année).

Le nombre de victimes 2022 âgées du 14 à 24 ans est supérieur de +30 % par rapport à 2021 et de +3 % par rapport à 2019.

* Seniors + 65 ans

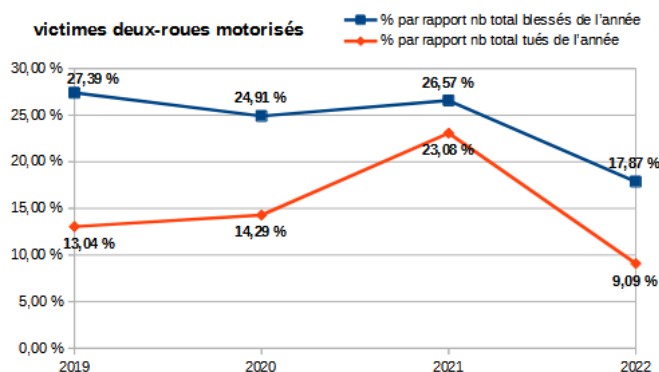
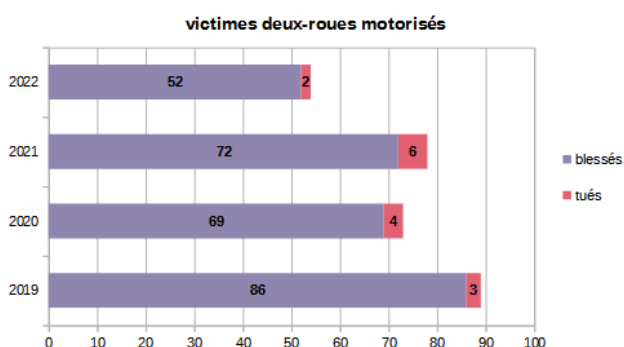


Au cours de l'année 2022, 44 accidents ont impliqué au moins un senior de 65 ans ou plus, soit près de 19 % des accidents de l'année.

Ces 44 accidents ont fait 52 victimes âgées de 65 ans et plus, dont 8 tués, soit plus de 36 % des tués de l'année.

Le nombre de tués 2022, même s'il reste élevé, a diminué de -33 % par rapport à 2019 (-4 tués)

* Deux-roues motorisé

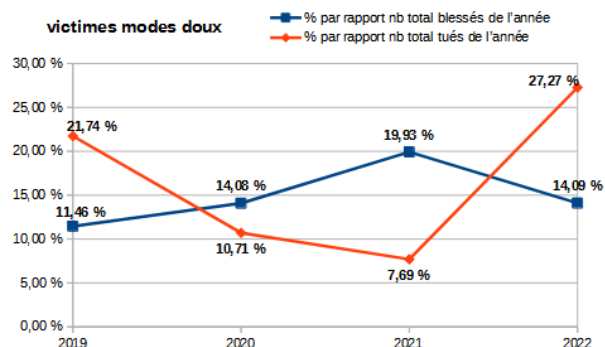
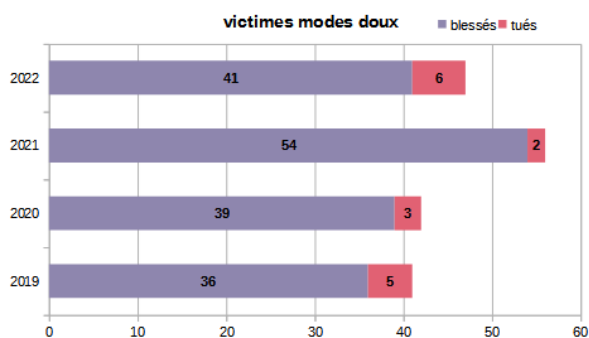


En 2022, 51 accidents ont impliqué au moins un conducteur de deux-roues motorisé, soit près de 22 % des accidents de l'année. Ces chiffres sont en baisse par rapport aux années précédentes (-28 % par rapport à 2021 et -38 % par rapport à 2019).

Ces 51 accidents ont fait 54 victimes dont 2 tués en deux-roues motorisés, soit 18 % des victimes et 9 % des tués de l'année 2022.

Ces chiffres sont en diminution par rapport aux trois années précédentes.

* Mobilité douce



En 2022, 46 accidents ont impliqué au moins un usager en mode doux (piéton – EDP sm – EDPM – vélo). C'est 11 % de moins qu'en 2021 mais 12 % de plus qu'en 2019.

En 2022, on déplore 47 victimes en mode doux, dont 6 tués (5 piétons et 1 cycliste). Chaque année, les piétons représentent environ 60 % des victimes en mode doux. Les victimes en EDPM restent relativement faibles (2 blessés en 2022).

48 projets ont été déposés dont 7 sans demande de subvention.

II) Projets examinés par le comité de pilotage du 10 mars 2023

1) Demandes de financement retenues

*** Projet n° 1**

- Titre : 6ème édition challenge du bourbonnais
- Portée par : chargé de missions deux-roues motorisés
- Public visé : motards possédant un deux-roues motorisés à partir de 50 cm3
- Action reconduite

- Coût de l'action : 3 540 € TTC
- Montant de l'aide demandée : 3 540 € TTC

Commentaire :

Il s'agit d'une action de sécurité routière « moto », sous forme de challenge avec classement. 5 épreuves notées : équipement du motard, équipement de la moto, maniabilité dynamique et lente, geste de premiers secours.

L'action est pour tous les conducteurs titulaires du permis AM, A1, A2, A.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder cette subvention qui permettra d'acheter des lots (blouson, gilet airbag...), de financer l'intervention d'une moto-école et de prendre en charge les assurances.

*** Projet n° 2**

- Titre : formation trajectoire enseignants de la conduite moto
- Portée par : chargé de missions deux-roues motorisés
- Public visé : tous les formateurs moto du département de l'Allier
- Action reconduite

- Coût de l'action : 850 € TTC
- Montant de l'aide demandée : 850 € TTC

Commentaire :

L'objectif est d'harmoniser la pratique de la trajectoire dite de sécurité des forces de l'ordre auprès des formateurs/moniteurs/ moto du département afin qu'ils puissent enseigner et donner les meilleures bases aux motocyclistes débutants.

L'Escadron Départemental de Sécurité Routière (EDSR) et les IDSR participeront à cette intervention.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder cette subvention qui permettra d'acheter des lots (gilet airbag...), de financer les frais d'organisation et de prendre en charge les assurances.

*** Projet n° 3**

- Titre : ateliers en prévention du risque routier : la circulation urbaine, l'éco-conduite, la charge mentale et le téléphone au volant
- Portée par : UDAF de l'Allier
- Public visé : travailleurs sociaux de la structure qui sont amenés à se déplacer
(250 000 kms par an)
- Action reconduite

Coût de l'action : 2 148 € TTC

Montant de l'aide demandée : 2 148 € TTC

Commentaire :

L'UDAF de l'Allier souhaite l'intervention de l'INSERR (Institut National de Sécurité Routière et de Recherches) à Nevers (58) pour mener une action de sensibilisation à la sécurité routière auprès de leurs 60 salariés :

- sur la circulation urbaine : réglementation, équipements et règles de partage de la route, les principes et les enjeux de l'éco-conduite
- sur la charge mentale et le téléphone au volant : analyse des cas de situations de conduite, recherche des éléments perturbateurs, des risques liés et des facteurs aggravants + la recherche de solutions
- sur la réglementation du téléphone au volant

Le comité de pilotage a décidé d'accorder une subvention de 1 000 € pour participer financièrement à l'intervention de l'INSERR

*** Projet n° 4**

- Titre : les risques professionnels des conducteurs routiers de marchandises
- Portée par : QEIQ transport et logistique Auvergne
- Public visé : nouveaux conducteurs routiers de transports de marchandises
- Action reconduite

Coût de l'action : 999 € TTC

Montant de l'aide demandée : 999 € TTC

Commentaire :

Cette société mène des actions de prévention des risques physiques dans le transport routier auprès des futurs conducteurs routiers qui vont rejoindre les entreprises de transport de l'Allier après avoir obtenu leur titre professionnel qui comprend le permis C et CE. Leur objectif pour ce projet est la lutte contre les accidents dus à la somnolence sur le réseau routier par les conducteurs routiers de marchandises.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder cette subvention pour l'achat de 100 alertes de survie alertime pour les camions non équipés.

*** Projet n° 5**

- Titre : les semaines de la sécurité routière
- Portée par : Radio Montluçon Bourbonnais
- Public visé : les 18 ans et +
- Action reconduite

Coût de l'action : 4 214,40 € TTC (1 814,40 € spots locaux + 2 400 € chroniques)

Montant de l'aide demandée : 3 360 € TTC (1 560 € spots locaux + 1 800 € chroniques)

Commentaire :

- Diffusion de 126 spots radios (spots nationaux et spots locaux faits en 2021 par la coordination) sur deux périodes, l'été et en fin d'année.
- Diffusion de chroniques de 2-3 min faite par un intervenant départemental de sécurité routière (IDSR), sous forme de question/réponse. 5 chroniques différentes/ semaine sur 2 semaines.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder une subvention de 1 560 € qui permettra de financer le coût de la diffusion des spots locaux.

*** Projet n° 6**

- Titre : atelier mobile de sécurisation des vélos : voir et être vu ... mais aussi entendu !
- Portée par : Centre social rural de Lurcy-Lévis
- Public visé : élèves de collège, primaire, maternelle, parents, grands-parents et tout public
- Action reconduite

Coût de l'action : 5 077 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1 000 € TTC

Commentaire :

Depuis l'ouverture de l'atelier mécanique cycle, l'accent est mis sur le développement de la pratique du vélo et des autres mobilités douces avec une sensibilisation permanente des bonnes pratiques sécuritaires des deux roues. Distribution de gilets réfléchissants lors des manifestations, marchés locaux, vide-grenier, journées sportives, défi mobilité, forum accompagne les ateliers mobiles d'auto-réparation et les interventions en milieu scolaire (collège, école élémentaire et maternelle) avec distribution d'éléments de visibilité par des réflecteurs. D'après de nombreux contrôles vélo, il est constaté le non respect et la méconnaissance de beaucoup de pratiquants sur les obligations du cycliste en matière de sécurité : équipements de sets d'éclairage et sonnettes de vélo.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder cette subvention pour financer les réflecteurs et goodies réfléchissants ainsi que les sonnettes de vélo.

*** Projet n° 7**

- Titre : village de la sécurité routière
- Portée par : ville de Vichy/police municipale de Vichy
- Public visé : toutes générations confondues
- Action nouvelle

Coût de l'action : 5 119,53 € TTC

Montant de l'aide demandée : 5 119,53 € TTC

Commentaire :

Organisation d'un village de sécurité routière avec divers ateliers de prévention (alcoolémie, stupéfiants, équipements de sécurité des deux-roues...) et de sensibilisation des jeunes, adultes et seniors en partenariat avec des professionnels de la sécurité routière, auto-écoles, association cyclotourisme, macif prévention, point information jeunesse, association prévention routière, pompiers, police nationale, gendarmerie nationale. C'est une journée consacrée à la sécurité routière regroupant tous ses acteurs afin de sensibiliser et transmettre des messages et conseils dans tous les domaines de la sécurité routière pour tout public. La demande est relative à la location de 10 tentes (1 440 €) + gardiennage du village (628,21 €), repas et collation pour les intervenants lors de la journée (2 573,40 €) et l'édition de livrets de sensibilisation à la sécurité routière de 8 pages (477,92 €).

Le comité de pilotage a décidé d'accorder une subvention de 477,92 € pour l'édition de livrets de sensibilisation à la sécurité routière.

*** Projet n° 8**

- Titre : actions d'éducation à la maîtrise des deux-roues
- Portée par : ville de Vichy/police municipale de Vichy
- Public visé : élèves des classes élémentaires
- Action nouvelle

Coût de l'action : 1 086 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1 086 € TTC

Commentaire :

Il s'agit d'une demande de matériel complémentaire pour la piste cyclable mobile nécessaire au bon déroulement des séances d'éducation organisées par la police municipale dans les écoles de Vichy. Outre les objectifs fondamentaux visés, un des enjeux de cette action est la participation au challenge départemental annuel organisé par l'association prévention routière pour les élèves de classes de CM2 obtenant les meilleurs scores en éducation routière lors des séances menées dans leurs écoles durant l'année scolaire.

Le comité de pilotage a décidé d'attribuer cette subvention pour l'achat d'une planche à bascule, plots et cônes.

*** Projet n° 9**

- Titre : être bien vu à deux-roues
- Portée par : ville de Vichy/police municipale de Vichy
- Public visé : tout public circulant à deux-roues
- Action nouvelle

Coût de l'action : 2 175 € TTC

Montant de l'aide demandée : 2 175 € TTC

Commentaire :

Afin d'éviter tout accident sur la voie publique lié à des défauts de signalisation visible, la ville et police municipale de Vichy organise des campagnes pour la distribution de protège-sacs réfléchissants et des brassards de sécurité réfléchissants.

Le comité de pilotage a décidé d'attribuer cette subvention pour l'achat de 250 protège-sacs et 500 brassards de sécurité réfléchissants.

*** Projet n° 10**

- Titre : mieux vaut prévenir que secourir
- Portée par : UNASS Allier
- Public visé : participants et public lors d'évènements
- Action nouvelle

Coût de l'action : 433,81 € TTC

Montant de l'aide demandée : 433,81 € TTC

Commentaire :

L'UNASS Allier souhaite proposer gratuitement des tests d'alcoolémie aux participants et au public lors des évènements sportifs, culturels, festifs ou autres animations organisées dans le département pour lesquels l'UNASS est en charge du dispositif de secours ou pendant les forums auxquels l'association participe.

La subvention demandée est accordée pour l'achat de 2 ethylo-tests électroniques avec embouts.

*** Projet n° 11**

Titre : la sécurité routière avec les Sens version 2.0

- Portée par : espace Montluçon jeunesse
- Public visé : jeunes à/c de 11 ans, jeunes utilisateurs de deux-roues et trottinettes, jeunes consommateurs de drogues et d'alcool
- Action reconduite

Coût de l'action : 3 301 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1 801,31 € TTC

Commentaire :

Réalisation d'ateliers de sensibilisation sous différentes formes : espace conduite et connaissances, espace parcours vélos et trottinettes, espace réflexes et espace expo en proposant une sensibilisation de qualité avec des outils intuitifs et innovants (casque réalité virtuelle et tablettes), innover en matière de sensibilisation routière (casque réalité virtuelle, podcasts) auprès des jeunes à partir de 11 ans (collèges, lycées), jeunes utilisateurs de deux roues et trottinettes, jeunes consommateurs de drogue et alcool, jeunes des structures (mission locale, promo 16-18 ans), foyers d'accueils, foyers jeunes travailleurs, accueil de jeunes et jeunes participants à des évènements les rassemblant (c'la fête à Montluçon, Vignon à Commeny, fête des étudiants...).

La subvention demandée est accordée pour l'achat d'un casque de réalité virtuelle avec programme de mise en situation sécurité routière (899,98 €), 4 podcasts et 1 podtrack (695 €) et un parcours lunettes de simulation alcoolémie et son tube de transport (206,33 €).

*** Projet n° 12**

- Titre : sensibilisation aux dangers de la consommation d'alcool
- Portée par : EDSR 03
- Public visé : usagers de la route/toutes typologies
- Action reconduite

Coût de l'action : 3 000 € TTC

Montant de l'aide demandée : 3 000 € TTC

Commentaire :

Sensibilisation aux dangers de la consommation d'alcool par des opérations multiples, tout au long de l'année, auprès des usagers de la route, toutes typologies. Association utile de la prévention et la répression des infractions constatées. Les usagers qui seraient contrôlés avec un faible taux d'alcool (autorisé) ou négatifs à l'état alcoolique, se verraient remettre un ethylo-test à l'effigie de la préfecture de l'Allier et de l'EDSR et groupement de gendarmerie.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder l'aide demandée pour l'achat de 2 200 ethylo-tests chimiques.

*** Projet n° 13**

- Titre : journée de prévention et démonstration 2 roues : intervention de la garde républicaine
- Portée par : EDSR 03
- Public visé : pilotes civils de motocyclettes toutes catégories, usagers de 2 roues toute cylindrée, passager-e-s
- Action nouvelle

Coût de l'action : 5 000 € TTC

Montant de l'aide demandée : 5 000 € TTC

Commentaire :

Cette journée ouverte à tout public se tiendra le 28 mai 2023 en faisant intervenir l'escadron motocycliste de la garde républicaine sur le site du centre national du costume de scène afin de sensibiliser la population motocycliste à la pratique moto, aux risques encourus ainsi qu'à la préparation nécessaire pour une bonne pratique de ce loisir réputé comme dangereux.

Intervention de 23 motocyclistes (escorte présidentielle) avec une démonstration de type carrousel et une équipe d'acrobatie à moto avec plusieurs présentations face au public.

La subvention est accordée pour la logistique de cette intervention : centre national du costume de scène, garde républicaine, budget carburant, communication, affichage, musique/sono.

*** Projet n° 14**

- Titre : deux-roues motorisés
- Portée par : EDSR 03
- Public visé : pilotes civils de motocyclettes de + de 125 cm3
- Action reconduite

Coût de l'action : 3 500 € TTC

Montant de l'aide demandée : 3 500 € TTC

Commentaire :

Il s'agit d'une journée exclusivement dédiée à la pédagogie et au titre de laquelle s'opère un rapprochement entre les unités motorisées de la gendarmerie de l'Allier et la population motocycliste du département. Cette opération permet à l'institution de renseigner les usagers du deux-roues motorisé sur la trajectoire de sécurité, méthode de pilotage spécifiquement enseignée aux pilotes professionnels par la Compagnie nationale des forces de sécurité routière (CNFSR) de Fontainebleau, et désormais reprise par les motos-écoles à l'échelle nationale. Cette action comprend une phase d'information, un temps d'échange ainsi qu'une réelle pratique sur la route en présence des motocyclistes de l'EDSR.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder cette aide qui permettra d'acheter des lots à remettre aux participants qui seront tirés au sort (gilets airbags ou système de communication Bluetooth et divers petits accessoires moto).

*** Projet n° 15**

- Titre : actions seniors, actions collègue
- Portée par : conseil départemental de l'Allier
- Public visé : seniors/collégiens
- Action reconduite

Coût de l'action : 1 500 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1 500 € TTC

Commentaire :

Poursuivre les actions de sensibilisation auprès du public senior afin de les sensibiliser aux risques routiers, à la prise de conscience des effets néfastes des médicaments et au rappel du code de la route. 3 ateliers : rappel des panneaux, giratoires, tourne à gauche, chiffres d'accidentalité, effets des médicaments soit 1 heure de théorie + simulateur 4 roues motorisés + examen blanc du code de la route.

Actions collège du département en partenariat avec la coordination départementale de sécurité routière et l'association addictions France sur les risques routiers. La demande se porte sur l'achat d'un écran + un vidéoprojecteur (750 €) et de brassards réfléchissants.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder une subvention de 1 000 € pour l'achat de 750 brassards réfléchissants.

*** Projet n° 16**

- Titre : opération « anti-cartons », prévention des accidents de la circulation auprès des jeunes du département de l'Allier
- Portée par : association avenir santé Auvergne
- Public visé : jeunes 15-25 ans en milieux festifs et sur les réseaux sociaux, organisateurs de rassemblements festifs (associations, festivals,...)
- Action reconduite

Coût de l'action : 8 212,50 € TTC

Montant de l'aide demandée : 3 446,40 € TTC

Commentaire :

Il s'agit d'actions de prévention et de réduction des risques des accidents de la route destinées aux jeunes de 15 à 25 ans et de l'accompagnement des organisateurs lors de rassemblements festifs (associations, discothèques, collectifs de jeunes, festivals).

L'aide financière permettrait :

- l'achat de matériel de prévention (éthylotests, embouts pour éthylotests électroniques , gobelets préventifs et réutilisables, cartes préventives, lunettes de simulation...). Ce matériel sera utilisé en sortie de discothèques et de festivals. Il n'y aura pas de distribution massive car l'objectif est d'instaurer un dialogue avec les jeunes : demande de 2 646,40 €.
 - une campagne de communication : diffusion de messages de prévention sur les réseaux sociaux.
- Création de posts sur les réseaux sociaux d'Avenir Santé Auvergne, diffusion et publicité, 2 fois (été et fin d'année).

Organisation d'un concours prévention. Lors de chaque campagne, pour participer, les jeunes devront s'abonner au compte Instagram de l'association. De ce fait, ils verront tous les posts. Ils devront les reposer dans leur story pour multiplier leur chance de gagner par 3. Le lot à emporter est une box « adrénaline ». L'objectif est que les jeunes qui ont besoin de sensations fortes n'assouissent pas ce besoin sur les routes mais dans le cadre d'une activité encadrée : demande de 600 € pour les deux campagnes + 200 € pour 2 box adrénaline.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder une subvention de 3 246,40 € soit 2 646,40 € pour l'achat de matériel de prévention + 600 € pour les 2 campagne de communication

*** Projet n° 17**

- Titre : sensibilisation aux gestes de secours et prévention au code de la route
- Portée par : maison des jeunes et de la culture et centre social de Montluçon
- Public visé : jeunes de quartiers prioritaires, en recherche d'emploi, formation PSC1, adhérents
- Action reconduite

Coût de l'action : 6 030 € TTC

Montant de l'aide demandée : 3 100 € TTC

Commentaire :

Le projet est réalisé en 4 phases auprès des jeunes de quartiers prioritaires de l'agglomération montluçonnaise et en recherche d'emploi. Adultes et jeunes pour la formation PSC1 et adhérents de la maison de la culture et des jeunes + service jeunesse.

3 interventions en mars pour la pratique théorique et avril/mai pour l'apprentissage liés à la conduite des deux-roues par le biais d'une auto-école. Fin mars pour le PSC1.

La subvention demandée représente le forfait auto-école de 2 500 € et l'intervention du SDIS 03 pour les gestes de 1^{ers} secours pour 600 €.

Le comité de pilotage a décidé de financer uniquement le forfait de 10 heures de sensibilisation 2 roues sur piste privée pour 2 500 €.

*** Projet n° 18**

- Titre : 1) venez réviser votre code de la route
2) SRAV (savoir rouler à vélo)
- Portée par : mairie de Bellerive sur Allier
- Public visé : 1) seniors et public volontaire
2) enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 écoles élémentaires de la commune

- Action reconduite

Coût de l'action : 523,85 € TTC

Montant de l'aide demandée : 523,85 € TTC

Commentaire :

1) Une session de remise à niveau du code de la route est effectuée sous forme d'examen blanc à destination des seniors : demande pour l'achat d'un DVD test pour 200,76 €.

2) Intervention auprès des enfants de 2 écoles élémentaires pour l'apprentissage et la pratique du vélo : demande pour l'achat d'articles de vélos (pompes, gants, kit réparation) pour 281 € dans le cadre du savoir rouler à vélo (SRAV) + cahier de l'élève numérique pour une sensibilisation à la sécurité routière pour les élèves de cycle 3 pour 42,09 €.

Le comité de pilotage a accordé une subvention de 242,85 € pour les achats du DVD test pour 200,76 € + cahier de l'élève numérique pour 42,09 €.

*** Projet n° 19**

- Titre : sensibiliser les élèves du collège François Villon à la pratique et à la sécurité routière des deux-roues motorisés

- Portée par : mairie d'Yzeure

- Public visé : élèves de 3ème du collège François Villon à Yzeure

- Action reconduite

Coût de l'action : 696 € TTC

Montant de l'aide demandée : 696 € TTC

Commentaire :

Sensibilisation des élèves de classes de 3ème du collège François Villon à Yzeure sur la pratique des deux-roues motorisés avec l'intervention de la fédération française des motards en colère (FFMC), la gendarmerie nationale et la police municipale.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder cette subvention pour l'achat de porte-clés réfléchissants lumineux.

*** Projet n° 20**

- Titre : journée ou demie-journée autour de la pratique et de la sécurité routière pour les 2 roues motorisés

- Portée par : mairie d'Yzeure

- Public visé : tout public

- Action nouvelle

Coût de l'action : 93,60 € TTC
Montant de l'aide demandée : 93,60 € TTC

Commentaire :

Une journée sera organisée en septembre dédiée aux deux roues motorisés par le biais d'un village composé de différents partenaires pour faire prendre conscience au grand public des risques liés aux 2 roues-motorisés et en faire découvrir la pratique.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder cette subvention pour la communication de cette action pour 100 affiches et 500 flyers sur la sécurité routière sur les 2 roues-motorisés.

*** Projet n° 21**

- Titre : sensibiliser sur les conduites à risques avec l'intervention de France addictions 03 pour les jeunes de 16-20 ans
- Portée par : mairie d'Yzeure
- Public visé : jeunes de 16 à 20 ans faisant partie d'une association sportive
- Action nouvelle

Coût de l'action : 1 210 € TTC
Montant de l'aide demandée : 1 210 € TTC

Commentaire :

Informers les jeunes de 16 à 20 ans faisant partie d'une association sportive yzeurienne sur les conduites à risques (alcool, stupéfiants,...) avec l'intervention de l'association addictions France.

La demande de subvention est accordée en vue de l'achat de 100 alcotests de poche + l'intervention de l'association addictions France et a été acceptée par le comité de pilotage.

*** Projet n° 22**

- Titre : sensibiliser au risque routier professionnel les agents de la collectivité territoriale avec ateliers de la sécurité routière, la police nationale et les pompiers de Moulins
- Portée par : mairie d'Yzeure
- Public visé : tout conducteur de la collectivité territoriale
- Action nouvelle

Coût de l'action : 900 € TTC
Montant de l'aide demandée : 900 € TTC

Commentaire :

Faire prendre conscience du risque routier professionnel aux agents de la ville d'Yzeure durant leurs missions journalières afin de limiter les risques et d'acquérir les bonnes pratiques de la conduite. Divers ateliers seront organisés avec la sécurité routière, la police nationale et les pompiers de Moulins.

La demande de subvention est accordée par le comité de pilotage pour l'achat de 150 lampes torche avec coupe-ceinture et marteau de sécurité.

*** Projet n° 23**

- Titre : piste routière/demande de matériels
- Portée par : mairie de Montluçon/éducation routière
- Public visé : tout le public sur la piste d'éducation routière et les différentes actions de sécurité routière
- Action reconduite

Coût de l'action : 1 039,20 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1 039,20 € TTC

Commentaire :

Achats de panneaux qui permettront de construire des circuits de signalisation le plus réel possible pour des pistes amovibles lors de manifestations extérieures à la piste routière de Montluçon et en renfort aux panneaux fixes qui se trouvent sur la piste routière en permettant au public d'assimiler la définition du panneau en lisant l'intitulé sous le panneau auprès de l'enfant ou l'adulte.

Le comité de pilotage accorde cette subvention afin d'acheter 11 panneaux de signalisation.

*** Projet n° 24**

- Titre : piste routière/remise de brassards + attestation première d'éducation à la route (APER)
- Portée par : mairie de Montluçon/éducation routière
- Public visé : tous les élèves de CM2 (700)
- Action reconduite

Coût de l'action : 1 326 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1 326 € TTC

Commentaire :

Lors de la 3ème et dernière séance de sécurité routière sur la piste, les élèves de CM2 passent leur attestation première éducation à la route (APER).

Pour finaliser la séance et leur faire prendre conscience de l'enjeu de leur sécurité et du respect du code de la route, la monitrice leur remet un diplôme de réussite créé et établi par la ville de Montluçon.

Afin d'être plus préventif pour leur sécurité, la ville souhaite remettre en plus du diplôme, un brassard réfléchissant pour leur faire prendre conscience du manque de visibilité et pouvoir l'améliorer, être visible lorsque l'on est piéton et cycliste.

Le comité de pilotage a décidé de financer uniquement les brassards réfléchissants pour 1 050 € mais ne prend pas en charge le financement du transport des élèves en car via la piste routière.

*** Projet n° 25**

- Titre : piste routière/trottinette électrique
- Portée par : mairie de Montluçon/éducation routière
- Public visé : les utilisateurs de trottinette électrique
- Action reconduite

Coût de l'action : 359 € TTC

Montant de l'aide demandée : 359 € TTC

Commentaire :

Des actions sont menées auprès des élèves de classes de collège, des étudiants de l'IUT et lors des manifestations tout public. Continuité de ces actions de découverte et d'apprentissage de ce nouveau moyen de mobilité douce et de sensibiliser les utilisateurs sur le partage des voies de circulation urbaines.

La demande est acceptée par le comité de pilotage pour l'achat d'une trottinette électrique.

*** Projet n° 26**

- Titre : ERJ (éducation routière à la jeunesse)
- Portée par : fédération française des motards en colère (FFMC)
- Public visé : enfants en milieu scolaire et adolescents des centres d'apprentissage
- Action reconduite

Coût de l'action : 18 350 € TTC

Montant de l'aide demandée : 7 000 € TTC

Commentaire :

Depuis 2000, les animateurs ERJ (éducation routière jeunesse) sont animées par des motards de la FFMC ayant reçu une formation pédagogique spécialisée afin d'apporter une vision complémentaire à l'enseignement du « vivre ensemble » sur la route avec messages de prévention des risques. Depuis 10 ans, les intervenants partagent et transmettent une expérience en proposant une approche éducative complémentaire en milieu scolaire et en centres d'apprentissage pour sensibiliser les adolescents à l'éducation routière pour le 2-3 roues motorisés. Une demande de subvention a été demandée pour 1 000 livrets RNPJ (3 000 €), des polos, tee-shirts et sur-vestes pour les intervenants (800 €), les frais de déplacement des intervenants (2 000 €) et autres charges du personnel (1 200 €).

Le comité de pilotage a décidé de financer uniquement l'achat de 1 000 livrets « rouler n'est pas jouer » (RNPJ) pour la distribution aux élèves

*** Projet n° 27**

- Titre : week-ends citoyens en montagne bourbonnaise et vallée de la sioule
- Portée par : fédération française des motards en colère (FFMC)
- Public visé : motards et habitants riverains
- Action reconduite

Coût de l'action : 2 900 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1 300 € TTC

Commentaire :

Respecter les limitations de vitesse et la réglementation en matière d'émissions sonores et d'éviter d'accélérer avec la poignée dans l'angle une fois le panneau des communes franchi. Des messages de sécurité routière lors de ces week-ends sont délivrés auprès de l'ensemble des motards et habitants riverains pour une bonne continuation dans le même esprit que le « relais calmos » c'est-à-dire une collation pour un échange.

La demande de subvention consiste aux achats de livrets de recommandations sécurité et bien rouler avec le respect des autres (350 €), publicité, publication (250 €), frais de déplacements des intervenants (700 €).

Le comité de pilotage a décidé d'accorder une subvention de 350 € pour l'achat des livrets de recommandations sécurité et bien rouler avec le respect des autres.

*** Projet n° 28**

- Titre : sensibilisation aux risques routiers dans le département de l'Allier
- Portée par : association prévention routière
- Public visé : seniors, collégiens, enfants de l'école primaire, adultes en entreprise, petite enfance
- Action reconduite

Coût de l'action : 61 300 € TTC

Montant de l'aide demandée : 10 500 € TTC

Commentaire :

L'association propose les actions suivantes :

1) actions de sensibilisation à destination des seniors

plusieurs formes :

- conférence « Conduire en toute sécurité après 65 ans ».
- ateliers interactifs « Tous piétons » .
- cycle de formation « Ça roule pour vous ».

L'objectif général commun de ces actions est de conseiller et d'informer les seniors afin de leur redonner confiance dans leurs déplacements, en voiture, à pied ou à vélo. Il s'agit également de leur permettre d'auto-évaluer leurs capacités à conduire et plus généralement leur aptitude à la mobilité.

Demande : 3 000 €

2) actions de sensibilisation « découverte des EDPM au collège ».

L'atelier « découvert des EDPM au collège » consiste, dans un premier temps, à faire avec les élèves, un point sur leurs connaissances et la manière dont ils utilisent leur engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), puis dans un second temps, d'expérimenter la maniabilité, sur du matériel fourni et dans un cadre sécurisé.

Demande : 1 500 €

3) actions de sensibilisation « adultes en entreprise

Il s'agit d'organiser des ateliers pratiques sur le lieu de travail afin de sensibiliser les collaborateurs des entreprises sur les principaux risques routiers, et de délivrer conseils et méthodes pour limiter les risques.

Demande : 1 000 €

4) éducation routière en primaire et challenge inter pistes

Il s'agit de séances d'éducation routière à destination des élèves de fin de primaire (principalement CE2, CM1, CM2) sur l'une des deux pistes fixes du département ou, la plupart du temps, directement, dans les établissements scolaires. Les séances sont animées par des intervenants (gendarmes, agents municipaux, ...) formés et équipés par l'association

Prévention Routière. Chaque intervention comprend une partie théorique, en classe, et une partie pratique, à vélo, sur piste (milieu protégé).

La centaine d'enfants sur la base du volontariat participe à la finale départementale interpistes en juin, au cours de laquelle des lots financés par le PDASR sont distribués.

Demande : 3 000 €

5) action « lumière et vision » : l'importance de bien voir et être vu, quel que soit son mode de mobilité

Il s'agit de sensibiliser les usagers aux risques routiers liés à la baisse de la visibilité lors du passage à l'heure d'hiver, d'établir un diagnostic visibilité et fournir des conseils pratiques personnalisés pour réduire le risque et effectuer des rappels sur l'utilisation des feux, la signalisation et la réglementation, les équipements obligatoires et conseillés

Demande : 1 000 €

6) action à destination de la petite enfance

Les études montrent que plus le sujet de la mobilité est abordé tôt, plus il est probable de voir adopter de bons comportements. C'est la raison pour laquelle l'association prévention routière s'engage au service des plus petits en proposant dans les classes et aux abords des écoles, des outils adaptés, ludiques, et résolument positifs pour former au mieux les usagers de demain et leurs parents. Les ateliers proposés : Ylo et Kima découvrent la circulation en ville, MobiliSafe et Super circul'. Ce sont des animations ludiques qui permettent d'évoquer l'ensemble des thématiques liées aux déplacements de l'enfant (piéton, passager d'auto, de bus, vélo, transports en commun...)

Demande de 1 000 €

Le comité de pilotage a décidé d'attribuer une subvention de 5 500 € :

- 3 000€ pour l'action à destination des seniors
- 1 000 € pour l'action « adultes en entreprise »
- 1 500 € pour l'action « éducation routière »

*** Projet n° 29**

- Titre : la sécurité routière au travail
- Portée par : mairie d'Avermes
- Public visé : agents de la collectivité
- Action reconduite

Coût de l'action : 350 € TTC

Montant de l'aide demandée : 350 € TTC

Commentaire :

La mairie d'Avermes organisera une journée d'action et de sensibilisation auprès de ces agents de la collectivité avec des ateliers pratiques de sensibilisations sur la conduite sous alcool et stupéfiant, vitesse excessive et temps de réaction, distracteurs et fatigue au volant avec l'intervention des IDSR et la police municipale.

Le comité de pilotage a décidé d'accorder la subvention demandée pour le financement de l'intervention de l'association addictions France sur les modules : « conduites à risques liées à la consommation d'alcool et de produits stupéfiants » et « usages des distracteurs au volant ».

*** Projet n° 30**

- Titre : savoir rouler à vélo cycle 1
- Portée par : USEP Allier
- Public visé : public scolaire de maternelle et parents accompagnateurs
- Action reconduite

Coût de l'action : 16 180 € TTC

Montant de l'aide demandée : 4 000 € TTC

Commentaire :

Projet inscrit dans le cadre de l'action nationale savoir rouler à vélo avec différents volets : atelier sportif, mécanique et gestes de 1^{ers} secours, sécurité routière et apprentissage du code de la route et mise en situation grâce à un kit de signalisation.

La demande de subvention porte sur des achats de 2 robots beebos avec parcours (1 232,10 €), des matelas en mousse de sport (1 315,55 €), 8 vélos (1 350 €) et 8 livrets de sécurité routière (102,35 €).

Le comité de pilotage a accepté d'accorder une subvention de 102,35 € pour l'achat des 8 livrets de sécurité routière car les autres achats dépendent du savoir rouler à vélo qui n'est pas financé par le PDASR.

*** Projet n° 31**

- Titre : vérifies ton vélo avant d'y aller !
- Porté par : point information jeunesse Vichy communauté
- Public visé : les familles et les étudiants
- Action reconduite

Coût de l'action : 997,93 € TTC

Montant de l'aide demandée : 997,93 € TTC

Commentaire :

Le point information jeunesse propose aux familles et étudiants de vérifier son vélo sur les points de sécurité de son véhicule afin d'inciter le public à vérifier, à réparer soi-même et à prendre conscience qu'un vélo équipé correctement et entretenu permet de se déplacer en sécurité.

Le comité de pilotage a accepté la subvention pour l'achat d'articles de vélo et des kits d'éclairage.

RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS ACCORDÉS

Total des projets déposés : 40

Total des actions : 50

Coût total des actions proposées : 252 716,93 €

Montant des subventions sollicitées : 98 800,49 €

Nombre de projets retenus : 31

Nombre d'actions retenues : 33

Montant des subventions accordées : 49 060,37 €

Enveloppe coordination-actions en régie: 6 939,63 €

2) Demandes de financement non retenues

*** Projet n° 1**

- Titre : action mobilité douce

- Portée par : mairie de Cusset/centre social la Passerelle

- Public visé : tout public, accueil de loisirs de Turgis et enfants du Clas

Coût de l'action : 500 € TTC

Montant de l'aide demandée : 300 € TTC

Commentaire

Cette action consiste à sensibiliser le public à la mobilité douce et lutter contre l'insécurité routière, contribuer à la réduction de l'accidentalité routière, permettre l'amélioration du partage de la route et des comportements des usagers et mobiliser les acteurs locaux et les citoyens. En partenariat avec le gang des dérailleurs (réparation de vélos), Mobivie (mise à disposition de vélos, manège à pédales, smoothies vélo et buggy brousse), Vichy communauté (mobilité douce), FFC (parcours vélo sur la voie verte + parcours d'initiation), la recyclerie (mise à disposition de vélos et réparation de vélos).

Le comité de pilotage a décidé de ne pas attribuer l'aide demandée car cette sollicitation consistait à la location de vélos rigolos qui n'est pas en lien avec la sécurité routière.

*** Projet n° 2**

- Titre : Cap Magellan et la prévention routière : 1) alcool, drogues, distracteurs et jeunes 2) transhumance : la campagne d'été sur les grands départs en vacances
- Portée par : Cap Magellan
- Public visé : 1) axe jeunes : jeunes fréquentant les fêtes lusophones et les cours de portugais en milieu scolaire 2) axe transhumance : automobilistes avant et lors des départs en vacances d'été
- Action reconduite

Coût de l'action : 25 000 € TTC

Montant de l'aide demandée : 2 000 € TTC

Commentaire :

Le projet consiste à mettre en place des actions de prévention routière auprès des jeunes à la sortie des soirées portugaises et à réaliser une campagne d'été destinée aux automobilistes qui se rendent en vacances sur la RCEA, axe largement utilisé par les Portugais (axe vers le Portugal).

Pour cette campagne, l'association va mettre en place un stand sur les aires de services de la RCEA partie « Allier ». Cette action est motivée par le nombre important d'accidents mortels sur cet axe et en particulier, celui impliquant 12 portugais décédés en 2016.

Pour réaliser ces actions, l'association demande une aide de 2 000 € sur un coût de 25 000 € afin de financer l'achat d'éthylotests, d'embouts, des gilets de sécurité, l'acheminement de ce matériel aux équipes locales, les supports de communication et la participation aux frais de déplacement des équipes.

Le comité de pilotage a décidé, comme les années précédentes de ne pas accorder d'aide à l'association estimant que le public à sensibiliser est trop ciblé portugais alors que la sécurité routière est l'affaire de tous.

*** Projet n° 3**

- Titre : organisation d'un week-end mai à vélo-fête du vélo
- Portée par : mairie d'Yzeure
- Public visé : tout public
- Action reconduite

Coût de l'action : 9 092,86 € TTC

Montant de l'aide demandée : 9 092,86 € TTC

Commentaire :

Dans le cadre de mai à vélo-fête du vélo, organisation d'un week-end fédérateur autour du vélo les 13 et 14 mai. Le samedi 13 : course de caisses à savon, montée infernale de vélos équipés d'une seule pédale, exposition, randonnées urbaines et culturelles. Le dimanche 14 : course de jeunes cyclistes, brocante et village de différents partenaires (sécurité routière, cyclo recyclo, les associations de cyclisme Romya et Roue d'or yzeurienne, amicale des écoles publique).

Le comité de pilotage n'a pas souhaité accorder cette subvention puisque celle-ci reposait essentiellement sur la publicité et communication de ce week-end festif qui n'est pas spécifique à la sécurité routière (affichages sucette, flancs bus, réseaux 4x3, insertions publicitaires, flyers, brochures « circuits vélos urbains », intervention de l'Unass pour la course de caisse à savon et montée infernale de vélos et de la Croix-rouge pour la course cycliste des jeunes.

*** Projet n° 4**

- Titre : promouvoir les nouveaux modes de mobilité douce au sein des services municipaux en louant 2 vélos à assistance électrique et 2 trottinettes professionnelles électriques
- Portée par : mairie d'Yzeure
- Public visé : agents de la ville d'Yzeure
- Action nouvelle

Coût de l'action : 2 280 € TTC

Montant de l'aide demandée : 2 280 € TTC

Commentaire :

Cette action permettrait de faire découvrir les différents modes de déplacement (VAE et trottinettes électriques) aux agents de la collectivité par la location de 2 trottinettes pour une semaine et la location de vélos électriques pour 2 ans.

Le comité de pilotage n'a pas souhaité accorder cette aide car cette demande n'est pas en lien direct avec la sécurité routière.

*** Projet n° 5**

- Titre : promouvoir les nouveaux modes de mobilité dite douce en direction des enfants du centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H) en louant deux rosalie pour se déplacer
- Portée par : mairie d'Yzeure
- Public visé : enfants du C.L.S.H de la ville d'Yzeure
- Action nouvelle

Coût de l'action : 888 € TTC

Montant de l'aide demandée : 888 € TTC

Commentaire :

Cette action permettrait de faire découvrir un nouveau mode de déplacement en louant 2 rosalie afin que les enfants du centre de loisirs sans hébergement puissent se rendre au restaurant scolaire le mercredi midi et se promener au sein du parc du château de Panloup la journée. Cette initiative a pour but de sensibiliser les enfants à nouveau de déplacement ludique.

Le comité de pilotage n'a pas souhaité accorder cette aide car cette demande n'est pas relative à la sécurité routière.

*** Projet n° 6**

- Titre : piste routière/premier pas à vélo
- Portée par : mairie de Montluçon
- Public visé : enfants de 3 à 6 ans
- Action nouvelle

Coût de l'action : 135 € TTC

Montant de l'aide demandée : 135 € TTC

Commentaire :

Dans le cadre du savoir rouler à vélo (SRAV) et au projet éducatif de territoire de la collectivité pour l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge avec des draisienne.

Le comité de pilotage n'a pas souhaité accorder cette aide car celle-ci rentre dans le cadre du savoir rouler à vélo que le PDASR ne finance pas.

*** Projet n° 7**

- Titre : motard d'un jour
- Portée par : fédération française des motards en colère (FFMC)
- Public visé : élus et techniciens des collectivités territoriales (communes, conseil départemental...), les aménageurs et personnels d'entretien du domaine public routier en général
- Action reconduite

Coût de l'action : 6 900 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1 500 € TTC

Commentaire :

Depuis 2010, la FFMC organise les journées « motard d'un jour » qui permettent de percevoir concrètement la place du deux-roues motorisé dans l'environnement routier tant sur les enjeux de sécurité routière que sur le thème de la mobilité et que les décideurs connaissent et respectent les recommandations et les ouvrages édités par le CEREMA en matière d'enseignement. Cette demande est basée sur une commande de livrets « recommandations pour la prise en compte des 2 et 3 roues motorisés du CEREMA à l'ensemble des gestionnaires de voirie » 1 650 € pour 55 guides.

Le comité de pilotage n'a pas souhaité accorder cette aide car les livrets sont téléchargeables en pdf gratuitement sur le site du CEREMA.

*** Projet n° 8**

- Titre : rallye « le diamant.3 »
- Portée par : fédération française des motards en colère (FFMC)
- Public visé : ouvert à tous les usagers du domaine public routier quelque soit sa pratique, de la trottinette au cavalier équestre, quelque soit l'âge
- Action reconduite

Coût de l'action : 40 370 € TTC

Montant de l'aide demandée : 7 000 € TTC

Commentaire :

3ème édition de ce rallye afin de mettre en valeur le territoire bourbonnais et faire passer les messages de sécurité routière en même temps. 6 catégories de mode de déplacement sont concernées : voiture, moto, vélo, piéton et nouveauté 2023 : trottinette et cavalier équestre par des exercices d'actions intermodales avec la partie circulation avec des énigmes à résoudre sur la matinée et l'après-midi étant réservé à la maniabilité des moyens de déplacements ainsi que le comportement adapté sous le signe du partage de la route auprès de tout public.

Le comité de pilotage n'a pas accordé cette subvention puisque l'action n'est pas suffisamment massive et qu'il y avait trop peu de participants lors de la dernière édition à Cérilly en 2021 ainsi qu'à Saint-Hilaire en 2018.

*** Projet n° 9**

- Titre : roulez jeunesse
- Portée par : ville de Moulins
- Public visé : jeunes de 14 à 17 ans inscrits à l'accueil de jeunes des Echarteaux (quartier

prioritaire Moulins-sud) et aux actions du dispositif « Engaj' »

- Action nouvelle

Coût de l'action : 3 889,25 € TTC

Montant de l'aide demandée : 2 000 € TTC

Commentaire :

Cette action consiste à développer une sensibilisation et une éducation à la sécurité routière auprès des jeunes de 14 à 17 ans de façon ludique aux dangers de la route et à la sécurité routière, leur permettre d'acquérir un comportement responsable et citoyen sur la route et dans la rue, lutter contre les usages de produits psychoactifs lors de la conduite d'engins (vélo, trottinette...) ou de véhicules (2 roues-motorisés, voiture...). Le groupe animation Engaj' propose aux jeunes de s'évader pour préparer l'été (sortie VTT, Koh Lanta à la forêt de Moladier, journée au lac des Settons, pêche, barbecue). Cette demande de participation consiste en 2 projets : une sortie de fat-trott (trottinette électrique tout terrain) et un challenge karting.

Le comité de pilotage n'a pas souhaité accordé cette subvention qui n'est pas en lien direct avec la sécurité routière mais plutôt relative à des loisirs.

*** Projet n° 10**

- Titre : les jeunes/piste routière

- Portée par : mairie de Montluçon/éducation routière

- Public visé : toute personne qui fréquente la piste routière, centre de loisirs, écoles, collèges, adultes et actions de sensibilisation en extérieur

- Action reconduite

Coût de l'action : 1 250 € TTC

Montant de l'aide demandée : 1250 € TTC

Commentaire :

Cette action doit permettre à toute personne qui fréquente la piste d'éducation routière d'avoir des vélos à leur taille, en bon état et donc en toute sécurité. La demande de subvention est relative au financement de 6 vélos en fonction de la taille des enfants.

La piste routière possède 70 vélos utilisés tous les jours et le PDASR a financé en partie ces vélos sur les années précédentes.

Le comité de pilotage n'a pas souhaité accordé cette subvention et considère que la mairie peut, également, intervenir financièrement sur des vélos qui lui appartiennent.

3) Actions sans demande de financement proposées dans le cadre de l'appel à projet

*** Action n° A**

- Titre : initiations-nous aux gestes qui sauvent (IGQS) et sauvons des vies
- Portée par : UNASS Allier
- Public visé : participants à des évènements et animations sur le thème de la sécurité routière
- Action nouvelle

Commentaire :

Former la population aux premiers secours, afin de permettre aux témoins d'un accident de la route ou de la voie publique de porter secours aux victimes en attendant les secours. Dans ces situations, où les chocs sont souvent violents, les dommages corporels graves et les pronostics vitaux engagés, chaque minute compte. Lors des évènements et animations sur le thème de la sécurité routière, l'UNASS Allier est contactée par les interlocuteurs en charge du PDASR pour initier les participants gratuitement pour une formation de 2 heures.

*** Action n° B**

- Titre : 3 opérations locales réparties sur l'année au sein des unités : deux-roues motorisés
- Portée par : escadron départemental de sécurité routière de l'Allier (EDSR 03)
- Public visé : pilotes civils de motocyclettes de + de 125 cm³
- Action reconduite

Commentaire :

Il s'agit d'une journée exclusivement dédiée à la pédagogie et au titre de laquelle s'opère un rapprochement entre les unités motorisés de la gendarmerie de l'Allier et la population motocycliste du département. Cette opération permet à l'institution de renseigner les usagers du deux-roues motorisés sur la trajectoire de sécurité comprenant une phase d'information, un temps d'échange ainsi qu'une réelle pratique sur la route en présence des motocyclistes de l'EDSR.

*** Action n° C**

- Titre : action de sensibilisation sécurité routière aux agents du conseil départemental de l'Allier
- Portée par : conseil départemental de l'Allier
- Public visé : les agents du conseil départemental
- Action reconduite

Commentaire :

Il s'agit d'une sensibilisation auprès des agents de la collectivité aux risques routiers et dernières évolutions du code de la route en leur faisant passer un examen blanc avec une auto-école en partenariat. Sensibilisation, également, aux addictions, notamment alcool et stupéfiants avec distribution d'ethylotest. Il y a une vérification de la vision des conducteurs et les éclairages de leurs véhicules en partenariat avec une assurance.

*** Action n° D**

- Titre : EDPM (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...) « mieux circuler ensemble »
- Portée par : mairie d'Avermes
- Public visé : tout public
- Action nouvelle.

Commentaire :

La mairie d'Yzeure organisera une journée sur la circulation des engins de déplacement personnels motorisés sur les voies de circulation ouvertes au public afin d'informer sur la réglementation de circulation spécifique s'appliquant aux EDMP et de faire évoluer les mentalités et les comportements des usagers pour une meilleure intégration de ces engins sur l'espace public routier.

*** Action n° E**

- Titre : action de communication sur le site Facebook Police nationale « 2 roues et conduite à risque »
- Portée par : Direction départementale de la sécurité publique de l'Allier (DDSP 03)
- Public visé : tout public abonné au site Facebook (5 000 abonnés)
- Action nouvelle

Commentaire :

Il s'agit d'une communication répétée sur le mois de septembre 2023 sur les thématiques des 2 roues et des conduites à risques afin de sensibiliser le public.

*** Action n° F**

- Titre : sensibiliser sur les conduites à risques avec ateliers de la sécurité routière pour les personnes seniors et accompagnants des jeunes sportifs
- Portée par : ville d'Yzeure
- Public visé : toute personne senior et accompagnants des jeunes sportifs faisant partie d'associations yzeuriennes

- Action nouvelle

Commentaire :

Cette action a pour but de sensibiliser les personnes seniors sur les différentes conduites à risques (alcool, stupéfiants...) avec l'aide de la sécurité routière.

*** Action n° G**

- Titre : sensibiliser les élèves du collège François Villon aux nouveaux modes de mobilité dite douce

- Portée par : ville d'Yzeure

- Public visé : élèves de classes de 6ème du collège François Villon à Yzeure

- Action reconduite

Commentaire :

Comme l'année précédente, la ville souhaite travailler avec les élèves de classes de 6ème sur la pratique du Chaucidou avec l'aide des agents du service des sports et de la police municipale avec des ateliers théoriques et pratiques du vélo sur chaussée

RÉPARTITION PAR ENJEU DES ACTIONS AVEC ET SANS FINANCEMENT

Enjeu	Nombre actions
Tous enjeux (seniors, jeunes, substances psychoactives, deux-roues motorisés...)	8
Jeunes	15
2RM	8
Risques professionnels	6
Seniors	3
TOTAL	40